

Michel de Genouillac
Le Rox 56430 CONCORET

Le Rox le 5 avril 2008

Monsieur J.C. FICHET
9 rue du Domaine
35135 CHANTEPIE

V/Lettre du 28.03.2008

Monsieur,

L'arrêt de la Cour Impériale de Rennes du 28 décembre 1857, en déboutant les habitants de Haligan, "usagers" de la lande de Lambrun, de leurs prétentions à en recevoir la propriété, a décidé que ces communs appartenaient à la commune de Concoret bien qu'ils fussent situés sur la commune de Paimpont. C'est à partir de cet arrêt que la commune de Concoret a décidé le lotissement et la vente de ce terrain, mais j'ignore dans quelles conditions ; on est en droit de penser que ces terrains ravagés par la "vaine pâture" et la coupe de litière, ne devaient pas présenter une grande valeur pour des exploitants éventuels et leur prix d'adjudication fut certainement modeste. Par ailleurs, compte tenu du nombre d'adjudicataires et de la surface en cause les acheteurs éventuels ne durent pouvoir prétendre qu'à une ou deux parcelles d'un hectare.

Lors de la vente ou de l'adjudication de ces landes, J.P. Jobard fils avait 31 ans ; il était vraisemblablement ce que l'on appelle au jour d'hui un "marginal" et on peut penser qu'il n'avait pas attendu cette vente pour utiliser les "communs" dont le statut permettait à tout un chacun de tirer un (maigre) profit mais sans avoir à rendre de comptes à qui que ce soit, pas de loyer ni d'impôts à payer ; la vente des parcelles a certainement constitué pour lui une rude épreuve financière, mais je doute que quelqu'un puisse aujourd'hui expliquer la façon dont il l'a surmontée ; une chose est certaine, à une époque que les archives du cadastre peuvent fixer, il a racheté à plus de 30 des adjudicataires un nombre considérable de parcelles, sans doute plus d'une cinquantaine d'hectares.

Le nom de JOBARD ne figure pas sur la liste des habitants de Haligan qui avaient demandé en 1856 le partage des landes de Lambrun, mais à cette époque J.P. JOBARD, père, était mort depuis longtemps et sa veuve remariée

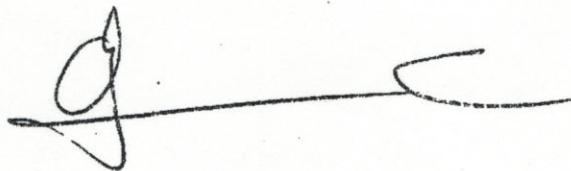
La plupart des "heureux bénéficiaires" ont sans doute été trop heureux de trouver quelqu'un qui accepte de les débarrasser de cette source d'impôts fonciers, quel qu'en fut le prix obtenu.

Il ne fait aucun doute par ailleurs, que JPJ ait acquis ces terrains de la façon la plus légale et qu'à sa mort ils ont été remis en vente, sans que les anciens propriétaires aient émis le moindre désir de les récupérer.

"Raconter au mieux" la vie du sergent Jobard est une noble tâche mais bien ingrate compte tenu du soin qu'il a pris de n'en pas laisser beaucoup de traces et cela n'aide guère à décrire la Société dont il s'est volontairement écarté et aux activités de laquelle il s'efforçait de ne prendre aucune part.

Tout au moins pourrez vous espérer obtenir des réponses fiables sur la toponymie de Haligan en vous adressant aux habitants actuels qui n'ont certainement aucune connaissance précise sur l'ermite qui a vécu sur la lande il y a cent cinquante ans, mais connaissent cependant bien les noms des lieux qui durent beaucoup plus longtemps que les hommes.

Bien amicalement

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized initial 'J' followed by a long horizontal line that ends in a small upward curve.

Michel de Genouillac
Le Rox 56430 CONCORET

Le Rox le 16 juin 2009

Monsieur Jean-Claude FICHET
09 rue du Domaine
35135 CHANTEPIE

Monsieur,

Cette réponse à votre correspondance du 15 mai 2009, constituera ma dernière contribution à vos recherches historiques, car sur le sujet qui vous intéresse, j'ai épuisé mes sources et le temps que je puis y consacrer ; par ailleurs les conjectures et les supputations sans fondement ne constituent pas la matière de l'Histoire à laquelle j'accepte encore de consacrer un peu de mes rares loisirs.

J.P.J a eu 21 ans en 1848 ; le service militaire est régi à l'époque par la loi SOULT : durée 7 ans, tirage au sort, possibilité de remplacement.

Ce n'étaient guère que les fils des classes aisées qui utilisaient cette dernière possibilité : a contrario, les jeunes ruraux lorsqu'ils n'avaient ni métier ni terre, ne reculaient pas devant le métier militaire, qui en dehors des périodes troublées de la Révolution et de l'Empire, leur assurait une existence au moins aussi confortable que celle qui les attendait à la maison et sans doute un petit pécule à la fin de leur temps.

Quelle qu'ait été la voie offerte à J.P.J, il me paraît acquis qu'il a accompli son service militaire si l'on tient compte du titre de **sergent** qui lui est donné dans le document établi entre 1895 et 1898 où il est question de l'acquisition par la chatelaine du Rox, d'une douzaine de parcelles de la lande de Lambrun ayant appartenu au **sergent Jobard**.

Après que la propriété de la Lande de Lambrun ait été attribuée, par la Cour Impériale de Rennes en 1858, à la commune de Concoret tout en faisant partie de la commune de Paimpont, Concoret n'a rien eu de plus pressé que de se séparer de ce cadeau empoisonné en le lotissant et en l'attribuant aux "usagers" de Haligan qui étaient à l'origine de cette dévolution.

Je ne sais si cela s'est fait à titre gratuit ou onéreux, mais de toute façon ces terres ne valaient rien, rasées et pillées par une exploitation collective abusive.

à Pierre HUET de Haligan ; ceci donne à penser que Jobard n'était pas originaire de Haligan alors que sa femme Mathurine REDOT, Julien-Marie REDOT et Anne-Marie REDOT, les parrain et marraine de J.P. Jobard jr.) faisaient partie d'une famille bien représentée à Haligan ; si la mémoire de leur maison a été conservée c'est du côté de REDOT et non JOBARD qu'il faudra chercher.

Il existe encore à Haligan quelques descendants de ceux qui ont revendu leurs acquisitions à J.P. Jobard et notamment **Victor PIHAN** qui doit être le petit-fils ou l'arrière petit fils du Victor PIHAN vendeur des parcelles 68, 69, 71.

Il me semble qu'il doit être le premier à rencontrer, ainsi que Jean-Yves BOURIEN notre Maire, qui lui aussi a de vieilles attaches familiales à Haligan. Tout autre personne qui prétendrait détenir des informations sensationnelles sur J.P. JOBARD, doit être rangée dans la catégorie des "tricoteuses de légendes" qui poussent aujourd'hui en "Brocéliande" comme amanites à l'automne.

Pour en revenir à ce qui me touche de plus près, je vous remercie du travail de "bénédictin" que vous avez réalisé pour situer les propriétaires du Rox, et non Rosc, orthographe fautive que l'on ne trouve que sur une carte récente de l'IGN, erreur de graphie.

Ce nom vient du celtique **ros**, mais l'**x** s'explique mal car le phonème correspondant n'existe pas dans les langues celtes, mais ce qui est sûr c'est que cette orthographe est très ancienne :

Je reviens à vos questions :

- 1°- Seule une enquête que vous mènerez à Haligan, auprès des "anciens", pourra répondre à vos curiosités.
- 2°- Avant que l'école primaire ne devienne "laïque et obligatoire", il y a toujours eu une école à Concoret, sous le contrôle du clergé, mais certainement rien à la Saudraie, à l'époque de la jeunesse de J.P.J.
- 3°- Les plans ci-joints répondent à vos questions.
- 4°- Je n'ai pas de réponses, seulement des supputations.
- 5°- Après son veuvage, Mathurine REDOT s'est remariée à Pierre HUET.

Pour compléter ma réponse au § 4°, je vais évoquer des souvenirs d'enfant lorsque je regardais travailler Joseph PIGOT, qui une fois par semaine venait exercer au Rox ses talents de menuisier-ébéniste ; il m'expliquait comment avec des moyens élémentaires, on peut se procurer sans risques : perdrix, lapins, lièvres, chevreuil ou sanglier... Alors vous pensez bien que J.P.J. n'avait pas besoin de basse-cour pour se procurer des protéines animales !

Bien amicalement 

Décès du père de l'ermite, Jean Pierre JOBARD en mars 1827. (Eglise)

Père Jean Pierre Jobard âgé d'environ 83 ans, époux de Mathurine Redot, décédé à Hallignon le 31 mars 1827 et inhumé le lendemain en présence de Mathurin Salmon, de Mathurin Berthon et plusieurs autres. Et lui R^e

Décès du père de l'ermite, Jean Pierre JOBARD en mars 1827. (Mairie)

Pères de Jean Pierre Jobard
31 Mars

Le 1^{er} Mil huit cent vingt sept, le premier Avril, par devant nous Adjoint Délégué des Communes de Comest, Département de Morbihan, canton de Mawren, sont comparus Jean-marie Guéquel âgé de quarante-deux ans et Mathurin Dubois âgé de trente-un ans et Louis Calveteur demurant au village de Hallignon cette Commune, lesquels nous ont déclaré que le trente-un Mars à six heures du soir, JOBARD (Jean-Pierre) âgé de trente-deux ans, marié, époux de Mathurine Redot et fils de Jean Joseph Jobard et Mathurine Lavoine, est décédé en sa maison au susdit village de Hallignon, et les comparus ont déclaré nous avoir signé avec nous le présent acte, après que lecture leur en a été faite.

M. Des Bois
ad

Naissance de Jean Pierre JOBARD (Futur "ermite") en juillet 1827.

B. Jean Pierre Jobard fils légitime de Jean Pierre et de Mathurine Redot né à Hallignon le 12 juillet 1827 et baptisé le même jour par le sieur Julien Marie Redot marié à Anne Marie Redot.

et herp
sic

**Mariage de Pierre HUET et de Mathurine REDOT,
veuve de JOBARD (1851)**

Charles Foulon
 Michel Foulon
 et
 Redot Mathurine
 le 15 Janvier
 Le soussigné Charles Foulon, notaire à Couvrot, a été appelé par les registres de l'état civil de ladite ville, le 14 courant, pour procéder au mariage de Pierre Huet, âgé de cinquante ans, et de Mathurine Redot, âgée de cinquante ans, demeurant à Couvrot.

Le 14 courant, à huit heures et demie du soir, devant nous, Mathurine Redot, épouse de Pierre Huet, âgée de cinquante ans, et de Mathurine Redot, épouse de Pierre Jobard, âgée de cinquante ans, demeurant à Couvrot, nous avons procédé à la célébration du mariage projeté entre eux et dont les publications ont été faites à Couvrot les dimanches cinq et douze de ce mois, aucune opposition au mariage ne nous ayant été signifiée et faisant droit à leur requête, nous avons demandé au futur époux et à la future épouse s'ils déclaraient librement et sans contrainte de mariage devant nous, et à quoi ils ont répondu négativement, après leur avoir donné lecture des pièces mentionnées ci-dessus et du Chapitre 349, titre 1er du Code Civil, nous avons demandé aux deux futurs s'ils voulaient se prendre pour mari et pour femme, chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, nous déclarons au nom de la loi que Huet Pierre Marie Michel et Redot Mathurine sont unis par le mariage, de quoi nous avons dressé acte en présence de Chevalier François Laiton, notaire à Couvrot, âgé de vingt deux ans, Bissot Jean Marie Cultivateur demeurant à Couvrot, âgé de vingt neuf ans, Pierre Marie Foulon marchand à Couvrot, âgé de vingt deux ans, et Augustin Foulon aussi marchand à Couvrot, âgé de cinquante cinq ans. Lépoux, le père et la mère des deux premiers témoins ont déclaré ne devoir signer de l'interpellé, les deux derniers témoins ont signé avec nous après lecture.

Foulon Pierre Foulon Laiton

Décès accidentel de Mathurin DESBOIS de Concoret (1851)

N^o 28
Desbois
mathurin
3 mars

L'an mil huit cent cinquante cinq le trois mars à onze heures du matin par devant nous Celestin Beauvais adjoint au maire de la ville de Guenou par lui délégué spécialement pour constater l'état civil est comparu le sieur Charles Morel commissaire de police à la résidence de cette ville agissant en la dite qualité le quel nous a déclaré que le premier de ce mois de mars ayant été informé que le cadavre d'un militaire avait été aperçu au-dessous de la glace dans l'étang près du pont-rouge il s'était immédiatement rendu sur les lieux et qu'après avoir fait briser la glace et en avoir retiré le corps il avait reconnu par le numéro des boutons qui lui appartenait au huitième régiment d'infanterie de ligne en garnison en cette ville et que ses effets d'habillement étoient marqués du numéro matricule 6437 qui avoit été donné par lui à l'adjudant de semaine celui-ci ainsi que plusieurs sous-officiers du même régiment avoient formellement reconnu que ce corps étoit ce lui du nommé Desbois Mathurin né le dix quinze mil huit cent trente trois à Concoret canton de Mauron (Aborbihan) fils de Joseph et de Marie Anne Guilleaume domiciliés à Concoret fusilier à la quatrième compagnie du troisième bataillon du huitième régiment d'infanterie de ligne qu'il n'avoit plus apparu à sa compagnie depuis le premier janvier dernier à cinq heures du soir et que depuis l'examen du cadavre fait par le chirurgien du régiment et le rapport de celui-ci il constatoit que la mort étoit le résultat de l'asphyxie par submersion. La quelle déclaration faite en présence des sieurs Barbureau Nicolas chevalier de la légion d'honneur âgé de soixante-sept ans, et Blanchard Joseph adjoint âgé de soixante-deux ans tous deux majeurs domiciliés en cette ville qui ont signé avec nous et le comparant le présent acte après lecture. Signé au registre Morel, Barbureau Blanchard et Beauvais

Pour extrait conforme

Déclaré sur papier libre conformément à l'art. 80 du code Napoléon pour être transcrit

Mariage de Jean Pierre JOBARD et de Mathurine REDOT (1824)

Jean Pierre Jobard natif et domicilié de Mauvoisin fils majeur des sieurs Joseph et Mathurine Davoine, et Mathurine Redot fille majeure de Pierre et de Marie Jeanne Gallu, après les bans de leur mariage canonique faits, sans opposition, ni empêchement venu à l'annulation et les formalités civiles remplies, on ce jour 17 février 1824, nous soussignés la benediction nuptiale en présence de Davoine, Joseph Redo, Mathurin Laquillie, et de Joseph Ramel.

J. alis Rect.

Décès de Mathurine REDOT, mère de l'ermite en février 1865.

N° 3
 Décès de
 Mathurine
 Redot le 17
 février
 en son domicile
 M. Dumas

Du dix neuf jour du mois de février mil huit cent soixante-cinq, à quatre heures de la nuit, par devant nous, notaire, ACTE DE DÉCÈS de Mathurine Redot née en la commune de Lencourt département de Morbihan, âgée de quatre-vingt ans, profession de Menagère domiciliée de haliquen en Lencourt décédée le dix neuf à une heure du midi, à l'habitation haliquen commune de Lencourt épouse de (1) Pierre Huert

fil de Pierre Redot et de Marie Jeanne Gallu

La déclaration du décès sus-mentionné a été faite par Genevieve Fleury demeurant à ce dit lieu âgé de cinquante six ans, profession de Cultivateur qui a dit être (2) pas parent de la défunte

Et par Joseph Rabillard demeurant à ce dit lieu âgé de vingt quatre ans, profession de Cultivateur qui a dit être (2) pas parent de la défunte

Lecture donnée du présent dressé par nous soussigné.

Officier de l'État civil, les comparants ont (3) le premier
 Signe de Genevieve Fleury
 Signe de Joseph Rabillard

Mariage de Pierre HUET et de Mathurine JALLU en juillet 1865.

N° 8

MARIAGE

de

Huet

Pierre Michel

et de

Jallu

Mathurine
Julienne

Le Dix Juillet mil huit cent soixante cinq, après ~~trois~~ publication s
faites sans empêchement ni opposition, les fiançailles ayant été célébrées, je, soussigné, vu le
certificat de l'État civil, ai donné la bénédiction nuptiale à Pierre Michel,
Huet, fils majeur (ou) mineur de Jean Pierre Huet
et de feue Mathurine Recourd natif de Pleincamp
et domicilié à Concorès d'une part;

Et à Mathurine Jallu fille majeure (ou) mineure des
feus Jean Marie Jallu et de feue Marie Giquel
native de Concorès et domiciliée à Concorès d'autre part;

Ont été témoins Mathurine Ramoy, Alexis Glochey, Pierre
Desbordes, Louis Roy.

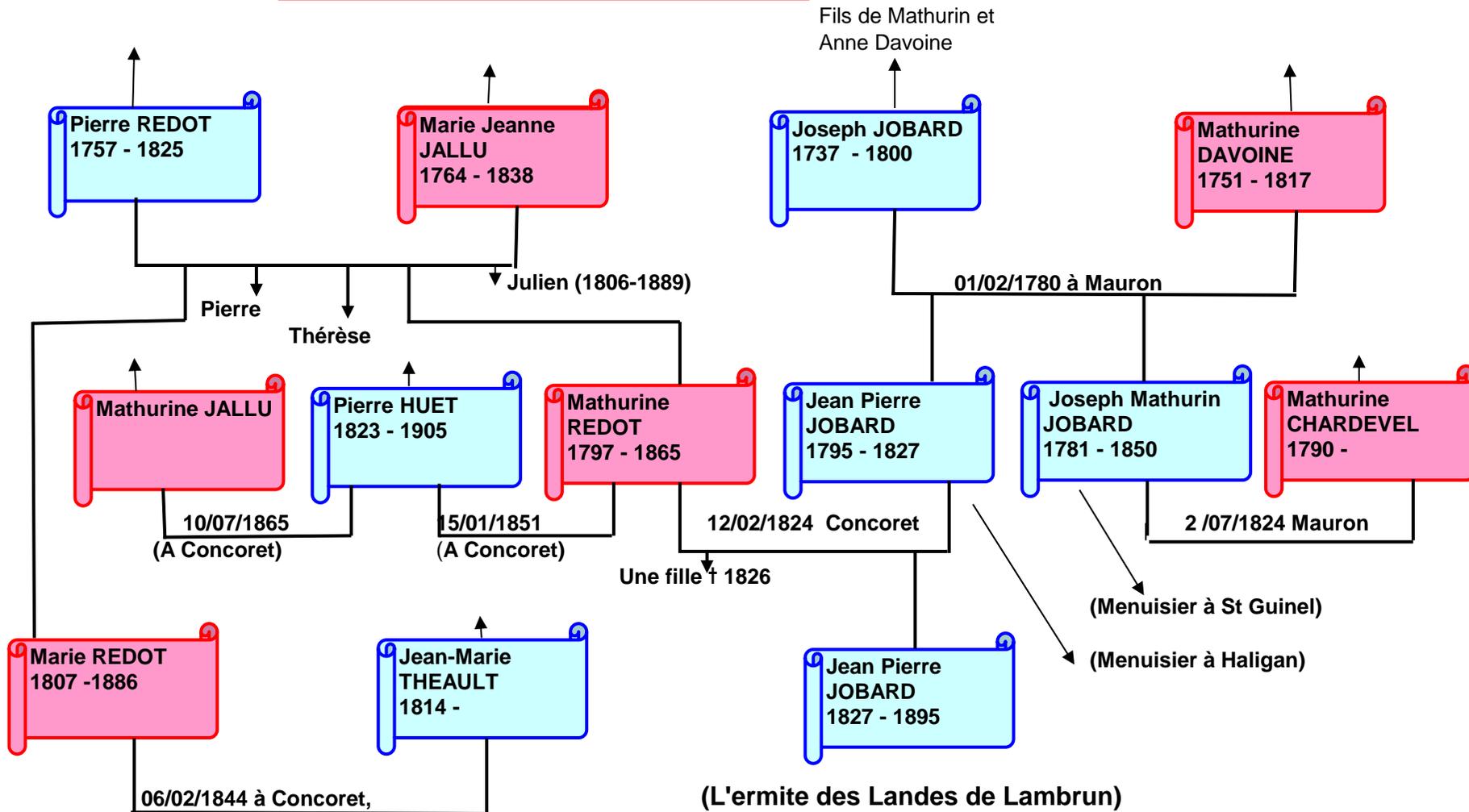
Hoblet
Notaire

Décès de "l'ermite" Jean Pierre JOBARD en 1895.

L'an mil huit cent quatre vingt quinze, le six septembre,
à onze heures du matin, devant nous, Danion Pierre, maire et
officier de l'État civil de la Commune de Saint-pont, Canton
de Belan (Ille et Vilaine) sont comparus les sieurs Boscherie
Louis, âgé de cinquante cinq ans, Journalier et Chébaull Jean
âgé de quarante cinq ans, cultivateurs, tous les deux demeu-
rant à Concorès (Morbihan) et voisins de domicile, lesquels
nous ont déclaré que Jobard Jean Pierre, âgé de soixante
huit ans, cultivateur, né à Concorès, fils de feu Jean Pierre
et de feue Mathurine Recourd, célibataire, est décédé le
jour à sept heures en son domicile à la Lande de Lambrien
ainsi que nous nous en sommes assurés, sans acte que
nous avons signé seul, les comparants ayant dit n'en
savoir faire après lecture.

Danion

GENEALOGIE JOBARD - REDOT



Jean Claude Fichet
9 rue du Domaine 35135 CHANTEPIE

INFORMATIONS CONCERNANT L'ERMITE J. P. JOBARD (Brocéliande)

31 mars 1827 : Décès du père de Jean Pierre Jobard;

12 juillet 1827 : Naissance de Jean Pierre Jobard (fils) à Haligan.

15 janvier 1851: Sa mère (veuve Jobard) , Mathurine Redot se remarie avec Pierre Huet, fils de meunier de Néant.

19 février 1865 : Mort de Mathurine Redot sa mère.

10 juillet 1865 : Pierre Huet se remarie avec Mathurine Jallu et s'installe "Rue Eon".

1867 : J P Jobard est cité pour ses possessions (terres et bâtiments) dans les cahiers de recensement concernant la commune de Concoret.

Octobre, novembre et décembre 1868 : Jean Pierre Jobard achète plusieurs parcelles de terrain dans les Landes de Lambrun.

Janvier à mai 1869 : Maitre Legros notaire à Mauron et Mr Lamy maire de Concoret continuent la vente de lots dans les Landes de Lambrun; Jobard en achète encore.

25 juin 1869 : J P Jobard signe une reconnaissance de dette suite à un emprunt fait auprès de Mr Legeay, rentier au bourg de Mauron. (Il y est stipulé que l'emprunteur devra rendre l'argent en pièces d'or et d'argent et non en billets !)

25 mai 1885 : Jobard vend des terrains dont il avait hérités de son grand père et de son père, à Saint Guinel.

1885 : D'après l'écrivain local Félix Bellamy, Jobard se serait installé dans les Landes de Lambrun avec des moutons et un chien-loup.

6 septembre 1895 : L'ermite Jobard meurt dans sa mesure aux Landes de Lambrun. Il faudra abattre le chien pour accéder dans la cahute !

3 juillet 1898 : Trois ans après la mort de l'ermite, la famille de Genouillac achète des lots ayant appartenus à "Sergent Jobard" ! Ce qui laisse supposer que J P Jobard aurait été à l'armée ? Mais où et quand ?

1905 : Pierre Huet, meurt.

Réflexions de J-C Fichet :

Avec quel argent Jobard a-t-il pu s'acheter ces parcelles des Landes de Lambrun ? Touchait-il une pension d'ancien militaire ?

Où a-t-il fait une carrière militaire ? Est-ce là qu'il aurait connu les "grandes cités" dont parle Bellamy dans ses ouvrages ? Sur le tirage de la conscription du canton de Mauron, on ne trouve pas le nom de Jobard en 1847, ni en 1846, ni en 1848...et ni à Plélan en 1847 !

Jean -Claude FICHET. (Août 09)